



**F**EDERATIONS CANTONALES DE COOPERATION  
UN RESEAU ASSOCIATIF FORT :

« **FÉDÉRÉSEAU** »



- [www.fgc.ch](http://www.fgc.ch)
- [www.fedevaco.ch](http://www.fedevaco.ch)
- [www.fjcd.ch](http://www.fjcd.ch)
- [www.fosit.ch](http://www.fosit.ch)
- [www.fribourg-solidaire.ch](http://www.fribourg-solidaire.ch)
- [www.valaissolidaire.ch](http://www.valaissolidaire.ch)

Octobre 2005



<i>I .PRÉFACE</i> .....	<i>p. 5</i>
<i>1. INTRODUCTION</i> .....	<i>p. 7</i>
<i>2. INTERLOCUTEURS DES FEDERATIONS</i> .....	<i>p. 9</i>
<i>3. TACHES ET FONCTIONS DES FEDERATIONS</i> .....	<i>p.10</i>
<i>4. CE QUE REPRESENTENT LES FEDERATIONS</i> .....	<i>p.12</i>
<i>5. SYSTEMES DE FINANCEMENT</i> .....	<i>p.18</i>
<i>6. ORIENTATIONS STRATEGIQUES</i> .....	<i>p.24</i>
<i>7. QUELQUES PROPOSITIONS ADRESSEES A NOS PARTENAIRES</i> .....	<i>p.31</i>
<i>II. CONCLUSION A DEUX VOIX</i> .....	<i>p.32</i>
<i>ANNEXES 1-6</i> .....	<i>p.35-51</i>

---



## **I . P**<sub>REFACE</sub>

---



On dit que les « petits ruisseaux font les grandes rivières », mais c'est sans compter le nombre incontestablement énorme de petits ruisseaux qui se perdent dans les méandres de la terre ou s'assèchent dans des déserts brûlants. Il en va de même de la solidarité, en particulier celle qui est destinée au Sud.

Depuis 40 ans, en Suisse romande, d'abord avec la FGC, puis avec la FEDEVACO et les autres fédérations de coopération plus récentes (FJCD, FOSIT, Valais Solidaire et Fribourg Solidaire; la fédération neuchâteloise semble être en voie de création, mais n'a pas participé à cette réflexion), les petits ruisseaux de la solidarité ont des chances de survie et de développement très améliorées, car ces structures tout à fait originales visent précisément à organiser des initiatives aussi nombreuses que variées en provenance de la société civile de la Suisse latine. Chacune des fédérations cantonales a des caractéristiques propres liées à son histoire et à son développement. Certaines d'entre elles sont centrées sur la collecte de fonds pour leurs membres auprès des collectivités publiques, d'autres se concentrent plutôt sur des services, formation et encadrement, en particulier.

Devant la particularité de cette démarche qui est limitée à la Suisse romande et italienne et la difficulté d'en faire comprendre la spécificité à leurs interlocuteurs, les fédérations romandes et suisse italienne ont ressenti le besoin de clarifier et coordonner leurs rôles.

Ce document prend le parti de souligner les caractéristiques essentielles propres à toutes les fédérations cantonales dans la conviction que les synergies ainsi créées profitent non seulement à une meilleure efficacité et visibilité de l'aide au développement dans le Sud mais encore à une meilleure cohésion sociale dans notre pays.

Les fédérations concernées en sont d'autant plus convaincues que cette démarche commune a généré de nouvelles solidarités entre les fédérations elles-mêmes dans le cours de la réflexion que nous sommes heureux de partager avec les lecteurs de ce document.

*Pierre Serge Heger*  
*Président de Fribourg Solidaire*



# 1. INTRODUCTION

---

## NOTRE BUT :

Nous avons conçu ce document suite à un atelier de deux jours qui s'est tenu à Lugano les 15 et 16 avril 2005. Notre but est de **mieux nous faire connaître de nos partenaires** : ONG membres, réseau associatif plus large et collectivités publiques essentiellement.

Elaboré ensemble, c'est un premier chapitre pour « capitaliser » un livre que nous écrivons au quotidien dans nos réalités cantonales respectives. En tant que plateforme, nous, fédérations, jouons souvent un rôle de « **facilitateur** » qui n'est pas forcément sur le devant de la scène et nous n'avons pas pour habitude de défendre nos intérêts, convaincues que nous sommes d'être à la disposition de nos organisations membres et de relayer la voix de leurs partenaires du Sud.

Cependant, l'expérience nous montre que pour relayer, il faut tout un travail préalable et parallèle de constitution et d'élargissement d'un vaste réseau : chaque fédération, à son rythme, a créé et crée chaque jour le sien.

Ensemble nous constituons le « **Fédéréseau** » et comptons bien profiter de plus en plus et de mieux en mieux de la mise en commun de nos forces.

Dans le contexte actuel de redéfinition de la collaboration entre la Confédération et les ONG suisses, nous appelons de nos vœux une place déterminée dans la typologie des ONG pour les fédérations.

## CINQ ASPECTS :

A travers cet état des lieux, nous avons voulu illustrer ce qui se cache derrière cette « spécificité » des fédérations que nous défendons jusqu'ici de l'intérieur sans réussir vraiment à en communiquer le contenu. Parmi les multiples informations contenues dans ce document, retenons cinq aspects **qui nous différencient des ONG dites classiques** et qui sont propres à notre rôle d'organisation faitière :

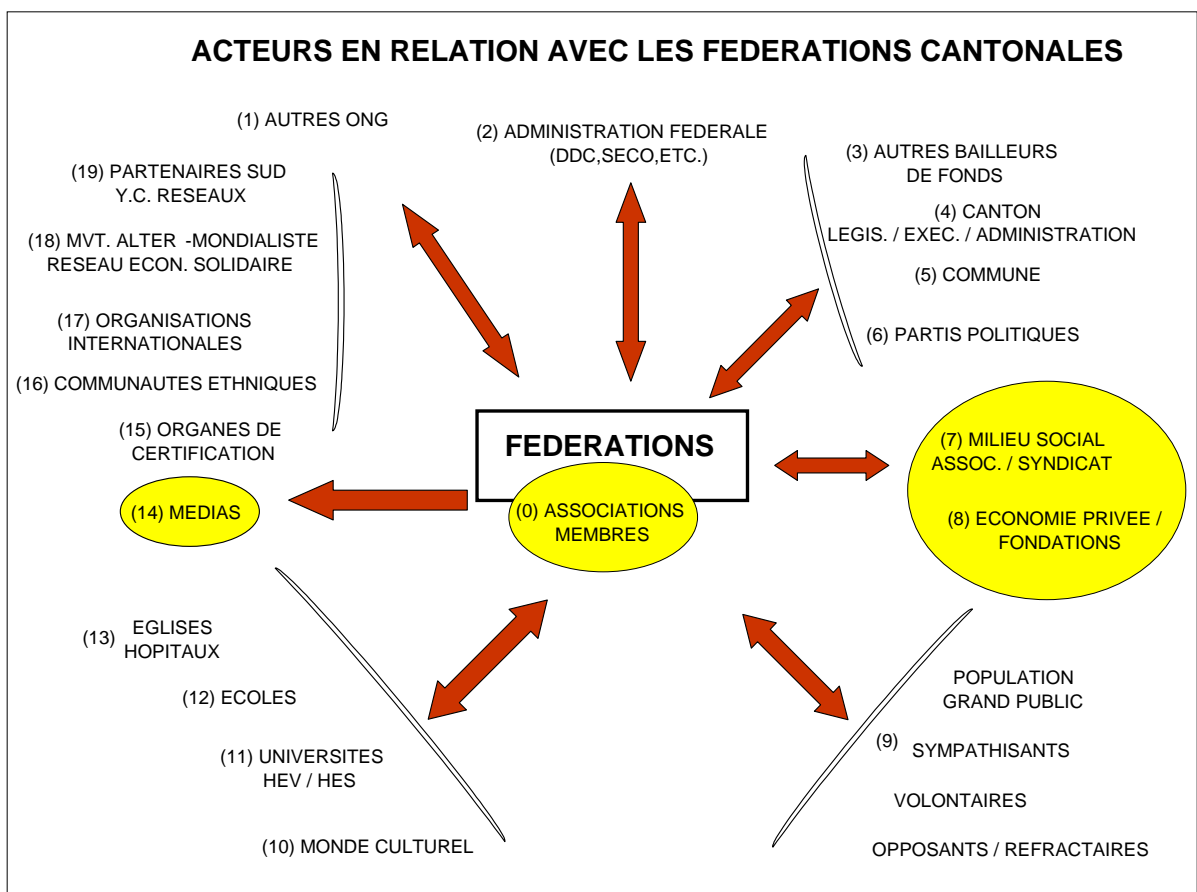
- Nous ne **menons pas nous-mêmes des projets sur le terrain**.
- En tant que faitière, **nous défendons d'abord des intérêts communs à nos membres** et portons une attention particulière aux associations composées de **bénévoles**,
- Nous sommes résolument en faveur **du respect de la diversité** concernant l'engagement de la société civile et nous voulons la **promouvoir**,
- Nous favorisons la qualité des projets de nos membres par les offres de **formation continue** et de **suivi des dossiers**,
- Emanation de la **Suisse latine** et structures associatives **nous fonctionnons avec une large base**.



*Manifestations publiques  
organisées par les Fédérations :*  
*Manifestations, Concerts, Fêtes  
de la Solidarité, ...*

## 2. INTERLOCUTEURS DES FEDERATIONS

Lieu de rencontre et d'échange entre associations membres, les fédérations de coopération au développement nouent des relations aussi avec de nombreux acteurs « externes » à leur organisation. Le schéma suivant résume l'exercice fait par les six fédérations latines pour une identification commune de tous leurs interlocuteurs.



Identification et numérotation serviront de base pour le chapitre suivant et pour les chapitres analytiques sur l'impact et le financement.

Cette identification des acteurs, très nombreux, montre à quel point les fédérations sont engagées en Suisse, au niveau local dans le tissu associatif et institutionnel de leurs cantons respectifs. Dans ce schéma, elles sont au centre de plusieurs types de relations et animent une constante prise en compte des questions Nord-Sud dans leurs diverses zones d'influence.

### 3. TACHES ET FONCTIONS DES FEDERATIONS : Tableau récapitulatif

	<b>LISTE DES INTERLOCUTEURS DES FÉDÉRATIONS (SYNTHESE)</b>	<b>Formation</b>	<b>Information</b>	<b>Financement projets</b>	<b>Financement structure</b>	<b>Lobbying</b>	<b>Mobilisation</b>	<b>Réseau</b>
0	Associations membres	12	13	12	8	1	15	18
1	Association non membres autres ONG	5	9	-	-	3	7	9
2	DDC, administrations fédérale	5	8	12	16	7	1	3
3	Autres bailleurs de fond (Loterie Romande, Chaîne du Bonheur)	-	4	2	6	-	-	2
4	Canton, législatif/exécutif (personnes politiques)	3	11	8	11	11	6	7
5	Communes	1	10	8	6	8	7	8
6	Partis politiques	1	4	-	-	8	3	3
7	Milieu social (associations/syndicats)	1	6	-	-	3	3	6
8	Secteur économie privée et fondations	1	4	2	4	-	1	3
9	Population (grand public), sympathisants, volontaires, opposants (personnes réfractaires)	6	12	-	2	6	8	7
10	Monde culturel	-	4	-	-	2	3	5
11	Université et Hautes Ecoles	4	3	-	-	2	-	2
12	Ecoles	5	6	-	2	2	3	4
13	Hôpitaux, églises et autres	-	4	1	1	2	1	2
14	Médias	1	8	-	-	5	8	5
15	Organes de certification	-	4	1	-	-	-	1
16	Communautés ethniques	1	4	-	-	-	3	6
17	Organisations internationales	-	2	-	-	1	-	2
18	Mouvement alter-mondialiste, réseau économie solidaire	2	4	-	-	5	5	7
19	Partenaires du sud y compris réseaux	-	3	-	-	1	1	5
	<b>Totaux</b>	<b>48</b>	<b>123</b>	<b>46</b>	<b>56</b>	<b>67</b>	<b>75</b>	<b>105</b>

**INFORMATION**

**RESEAU**



### **3. TACHES ET FONCTIONS DES FEDERATIONS**

---

Après une identification commune des tâches et des fonctions assumées par les fédérations, qui prend comme point de départ leurs interlocuteurs, chaque fédération a procédé à une analyse quantitative en remplissant une grille qui considère le degré des relations selon les critères suivants :

- 0 point :** néant ;
- 1 point :** ponctuel ;
- 2 points :** souvent ;
- 3 points :** fort.

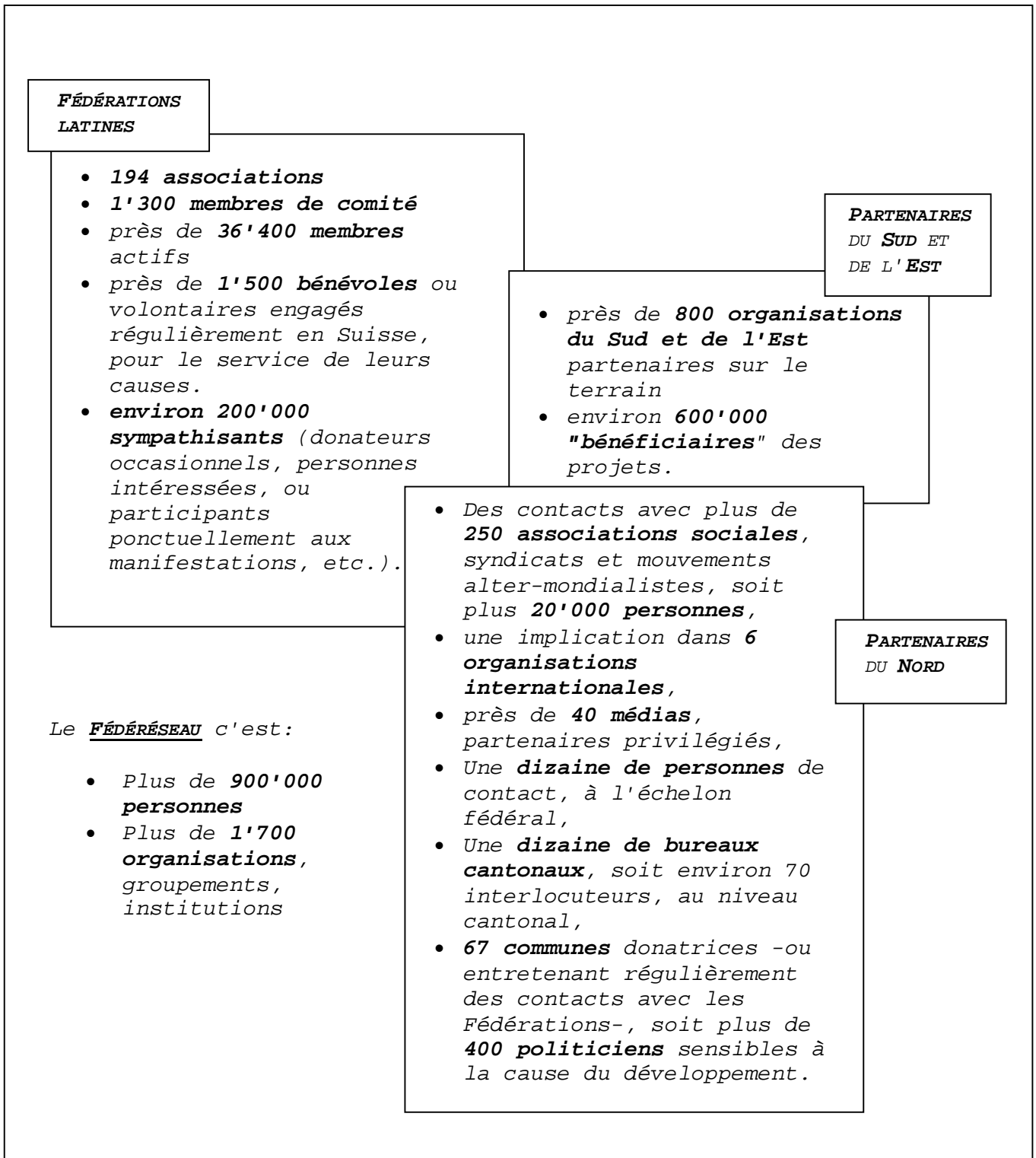
Le tableau ci-contre cumule les points pour donner une vision globale des tâches assumées par les fédérations par rapport aux différents interlocuteurs.

On voit que c'est au niveau de **l'information** et du **réseau** que les fédérations ont le plus d'interactions avec les différents acteurs. Ce sont des aspects sur lesquels toutes les fédérations travaillent.

On remarque que l'aspect **financement** est aussi assez important et c'est un point fort pour certaines fédérations, alors que pour d'autres c'est plutôt l'aspect **formation** qui prime. Pour les fédérations qui gèrent un porte-feuille de projets, cette activité primordiale est aussi un moyen de maintenir une attention sur les questions Nord-Sud.

## 4. CE QUE REPRESENTENT LES FEDERATIONS

Le « **Fédéréseau** » est prioritairement un réseau agissant, actif, évolutif qui relie le **Nord**, le **Sud** et l'**Est**, grâce à des milliers d'intervenants.



## 4. CE QUE REPRESENTENT LES FEDERATIONS

1 V. annexe 1.

2 A ce stade, on notera une différence essentielle entre les fédérations "matures" (FGC, FEDEVACO, FOSIT) et les fédérations "jeunes" (FJCD, Valais Solidaire, Fribourg Solidaire).

Les premières entretiennent depuis des années des relations soutenues avec leurs membres. Elles connaissent bien leurs projets, ont déjà eu le temps de les démarcher auprès des communes, d'en évaluer l'impact sur le terrain.

Les secondes sont encore en phase de construction. Il leur faut nouer des liens solides avec "leurs" associations, établir un catalogue de projets (comme le fait actuellement la commission technique de Valais Solidaire), récolter des informations souvent difficiles à obtenir sur le terrain.

3 La FEDEVACO et Valais Solidaire ont demandé à leurs membres d'estimer les heures de bénévolat consenties pour leurs diverses associations. Les chiffres sont impressionnants: FEDEVACO : 101'254 h/an. Ce qui correspond à 12'565 jours de 8 h ou 63 ans pour une personne à 100% ! Valais Solidaire, 25 associations pour la plupart modestes : environ 50'000 h/an. Quant à la FGC, elle a évalué en 2003, à 5'000 - 6'000 h, le travail effectués par les volontaires et bénévoles, pour la seule cause de la Fédération.

Si pour toute personne concernée par les activités d'une fédération de coopération au développement, cette question peut amener une réponse intuitive simple – solidarité, réseau, partage – il n'en est pas moins vrai, qu'une évaluation en termes d'indicateurs peut se révéler fort parlante.

Le présent chapitre a pour but de quantifier l'impact des fédérations sur le tissu social de leurs cantons respectifs. Les 20 acteurs définis au chapitre 2, partenaires plus ou moins importants au gré des particularismes régionaux, sont autant d'intervenants pris en considération ici<sup>1</sup>. On a cherché, autant que possible, à chiffrer le nombre de personnes engagées dans une relation avec les fédérations et leur réseau d'associations. Les décomptes mentionnés n'en sont pas moins, dans de nombreux cas, des estimations; une plus grande précision dépassant largement le cadre de ce document.

La mesure de l'effet des fédérations, sur leurs terrains respectifs et celle globale qui tient compte de l'ensemble du « Fédéréseau », nous a conduit à distinguer deux niveaux d'analyse:

1. **Les rubriques concernent, autant que possible, les fédérations elles-mêmes.** Ne sont comptabilisés ici que les contacts noués par les fédérations en leur nom propre. Le travail de leurs membres, leurs démarches, ne sont pas prises en compte dans les totaux<sup>2</sup>.
2. Dans un seul cas – la démarche paraissant significative – on a englobé les chiffres fournis par les associations dans le total des groupes. Il en va ainsi du calcul des heures de **bénévolat** où, lorsqu'il nous a été possible de le faire, nous avons inclus les chiffres fournis par les associations membres<sup>3</sup>.

## 4.1 Impact général

D'un point de vue général, FGC, FEDEVACO, FJCD, FOSIT, Valais Solidaire et Fribourg Solidaire représentent<sup>4</sup> :

<sup>4</sup> V. points 0, 9, 19 annexe 1.

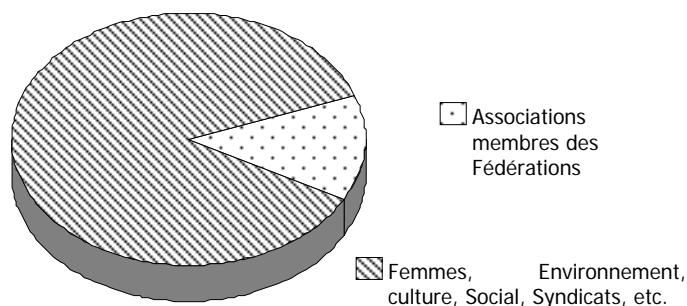
- **194 associations** ;
- **1'300 membres de comité** ;
- près de **36'400 membres actifs** ;
- près de **1'500 bénévoles** ou **volontaires** engagés régulièrement en Suisse, pour le service de leurs causes ;
- **environ 200'000 sympathisants** (donateurs occasionnels, personnes intéressées, personnes participant ponctuellement aux manifestations, etc.) ;
- près de **800 organisations du Sud** partenaires sur le terrain ;
- environ **600'000 « bénéficiaires »** des projets.

## 4.2 Milieu associatif en général<sup>5</sup>

<sup>5</sup> V. points 1 et 7, en annexe 1.

En Suisse, le milieu associatif est extrêmement vaste et regroupe des associations aussi diverses que les syndicats, les mouvements sociaux, les associations professionnelles, les groupements liés à la santé, les associations de défense de l'environnement, de la cause féminine, de la culture, etc.

Les fédérations n'en rassemblent qu'une faible part (14 %), liée pour l'essentiel à l'entraide Nord-Sud/Est. Elles entretiennent toutefois des relations avec de nombreuses associations, que ce soit d'autres ONG de développement ou issues du milieu social.



Soit: 14 % des associations présentes dans les cantons latins (ass. professionnelles et liées à la santé non comprises)

<sup>6</sup> V. points 2,3,4,5,8 et 13, en annexe 1.

### 4.3 Bailleurs de fonds<sup>6</sup>

La force des fédérations c'est de mobiliser des cofinancements entre différents bailleurs de fonds.

<sup>7</sup> Certaines associations valaisannes et fribourgeoises bénéficient à titre individuel d'un soutien cantonal, mais il est indépendant des Fédérations.

<sup>8</sup> V. chapitre 5.

<sup>9</sup> V. exposition de Valais Solidaire « Une montagne de timbres ».

- Toutes les fédérations ont un **lien privilégié avec la Confédération**, à travers la **DDC**, mais elles s'efforcent d'ancrer leur action dans les réseaux cantonaux et communaux.
- D'un point de vue **cantonal**, excepté les principales fédérations (FGC, FEDEVACO, FOSIT), seul le Jura a pu bénéficier d'un soutien cantonal destiné à la FJCD (Gouvernement, Service de la coopération, Commission parlementaire de la coopération)<sup>7</sup>.
- Si au total, les fédérations ont su mobiliser **67 communes** pour un soutien financier des projets, il convient de distinguer la position des "jeunes" fédérations. Fribourg Solidaire et Valais Solidaire rencontrent des difficultés pour faire transiter des fonds communaux via leur fédération. Etant encore dans une phase de négociation avec leurs associations membres, elles ne peuvent comptabiliser les fonds communaux recueillis par leurs membres ;
- Enfin, deux fédérations ont adopté pour l'instant, un **mode d'action différent** (FOSIT, FJCD), ne cherchant pas à drainer des fonds pour des projets de développement<sup>8</sup>;
- Quant aux **autres bailleurs de fonds** – économie privée, fondations, églises – ils présentent pour l'instant une source de revenus limitée. Ils contribuent néanmoins à la sensibilisation de **milliers de personnes**, lorsque par leur intermédiaire, les fédérations entreprennent des actions d'information. Pensons aux centres commerciaux, à la fois « bailleurs de fonds » et « collaborateurs », lors de la présentation d'expositions par exemple<sup>9</sup>.

#### 4.4 Grand public, jeunes<sup>10</sup>

Toutes les fédérations latines ont en commun ces objectifs. Elles s'emploient à les atteindre par l'entremise de leur commission d'information -si elle existe- ou, lorsque le besoin s'en fait sentir, par l'entier de la fédération

##### **Les fêtes :**

- Si l'on compte **200'000 sympathisants** à travers le « Fédéréseau », il faut pratiquement **doubler** ce chiffre si l'on tient compte des actions de sensibilisation menées par les fédérations via les manifestations publiques qu'elles organisent ou auxquelles elles participent<sup>11</sup>: Fêtes de la Solidarité, de la Diversité, des 5 continents, etc. ;

##### **Les écoles et hautes écoles :**

- Près de **9'000 jeunes** ont été touchés par les actions menées au sein de leurs établissements<sup>12</sup>.



<sup>10</sup> V. points 9, 11, 12, 13, en annexe 1.

<sup>11</sup> Valais Solidaire: circulation de l'exposition "Une montagne de timbres"  
FJCD: fête de la solidarité axée sur les écoles  
FOSIT séminaires sur la coopération au développement et la solidarité ; etc.

<sup>12</sup> Les actions des associations membres touchent beaucoup plus de jeunes (p. ex. 28'000 pour la Marche de l'Espoir de Terre des Hommes Suisse, à Genève.)

#### 4.5 Monde culturel, communautés étrangères<sup>13</sup>

- Près de **300 personnes** ont été sensibilisées à travers des événements organisés au sein de musées ou d'espaces culturels.
- Une **cinquantaine de communautés ethniques** participent et collaborent pour l'essentiel avec la FOSIT.

<sup>13</sup> V. points 10 et 16, en annexe 1.

## 4.6 Milieux politiques et politisés

Engagement à mi-chemin entre la sensibilisation, la mobilisation et la prise de position, cette rubrique comporte trois aspects<sup>14</sup>:

<sup>14</sup> V. point 4.3  
« Bailleurs de fonds ».

<sup>15</sup> V. points 2, 3, 4, 5, en annexe 1.

### **Les contacts avec les collectivités publiques<sup>15</sup>**

- Dans l'administration fédérale : une **dizaine de personnes** de contact,
- Au niveau cantonal : une **dizaine de bureaux cantonaux**, soit environ 70 interlocuteurs,
- Au niveau communal : **67 communes** donatrices – ou entretenant régulièrement des contacts avec les fédérations– soit plus de **400 politiciens** sensibles à la cause du développement.

### **Le plaidoyer (lobbying)**

Le plaidoyer public, soit les prises de position, les réactions à l'encontre des options choisies par l'Etat, ou encore, les actions ciblées sur un objet particulier (lutte contre la pauvreté, 0,7% du PNB en faveur du développement, etc.), représente un grand volet de l'action du Fédéréseau.

De par le caractère des personnes abordées (politiques, médias, etc.), il joue un rôle important dans l'impact des fédérations.

- **31 sections cantonales** soit environ **220 personnes de contact** ;
- **Beaucoup plus** si l'on tient compte du grand public lors d'actions médiatiques.

<sup>16</sup> V. points 0, 7, 17,18, en annexe 1.

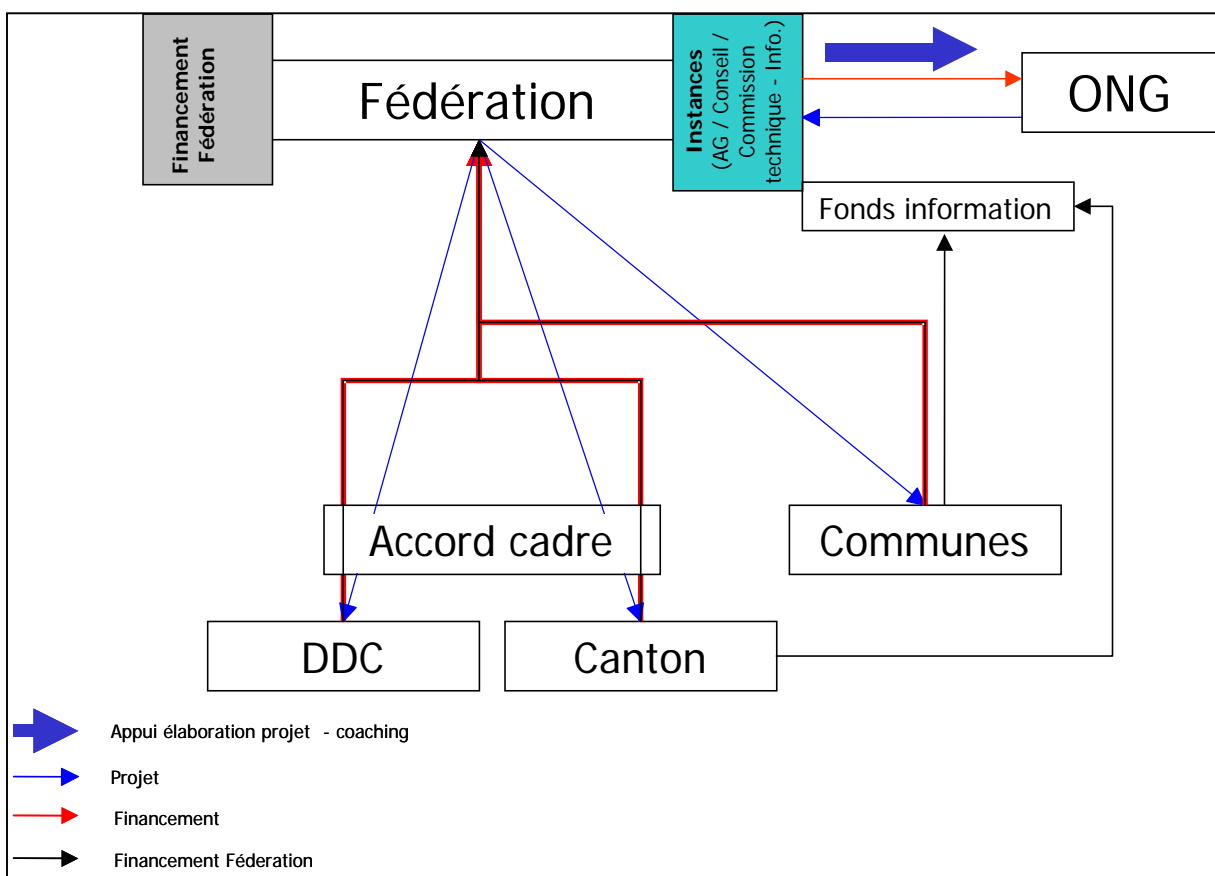
### **Les partenaires de réseau<sup>16</sup>**

Pour mener une action politique efficace, il faut être informé. Le « Fédéréseau », c'est aussi :

- en dehors des membres, des liens privilégiés avec près de **250 ONG** sociales et des syndicats, soit plus **20'000 personnes** ;
- une implication dans **6 organisations internationales** (NGLS, Service info ONU, PNUD, UNESCO, etc.) ;
- des contacts avec une **cinquantaine de personnes** liées aux mouvements alter-mondialistes (ATTAC, coordination OMC, CADTM, Amis Monde Diplomatique, etc.).

## 5. SYSTEME DE FINANCEMENT

### MODELE 1 : FGC, FEDEVACO, VALAIS SOLIDAIRE, FRIBOURG SOLIDAIRE



## 5. **S**YSTEME DE FINANCEMENT

---

### 5.1 Typologie des fédérations cantonales

17 V. détail des spécificités de chacune en annexe 2.

#### **MODELE 1 : FGC, FEDEVACO, Valais Solidaire, Fribourg Solidaire<sup>17</sup>**

Les quatre fédérations mentionnées sont nées à des périodes différentes :

- FGC : 1966
- FEDEVACO : 1989
- Valais solidaire : 2000
- Fribourg solidaire : 2003

De leurs ancrages dans des contextes cantonaux différents, elles gardent chacune des spécificités propres. Elles appartiennent toutefois à la même typologie dans le sens où toute quatre gèrent un portefeuille de projets de leurs associations membres qu'elles proposent à leurs partenaires des collectivités publiques pour financement. Selon l'âge et l'importance financière de chaque fédération, les mécanismes de financement diffèrent (financement par projets ou par enveloppe globale sous forme d'accord), mais le principe reste le même.

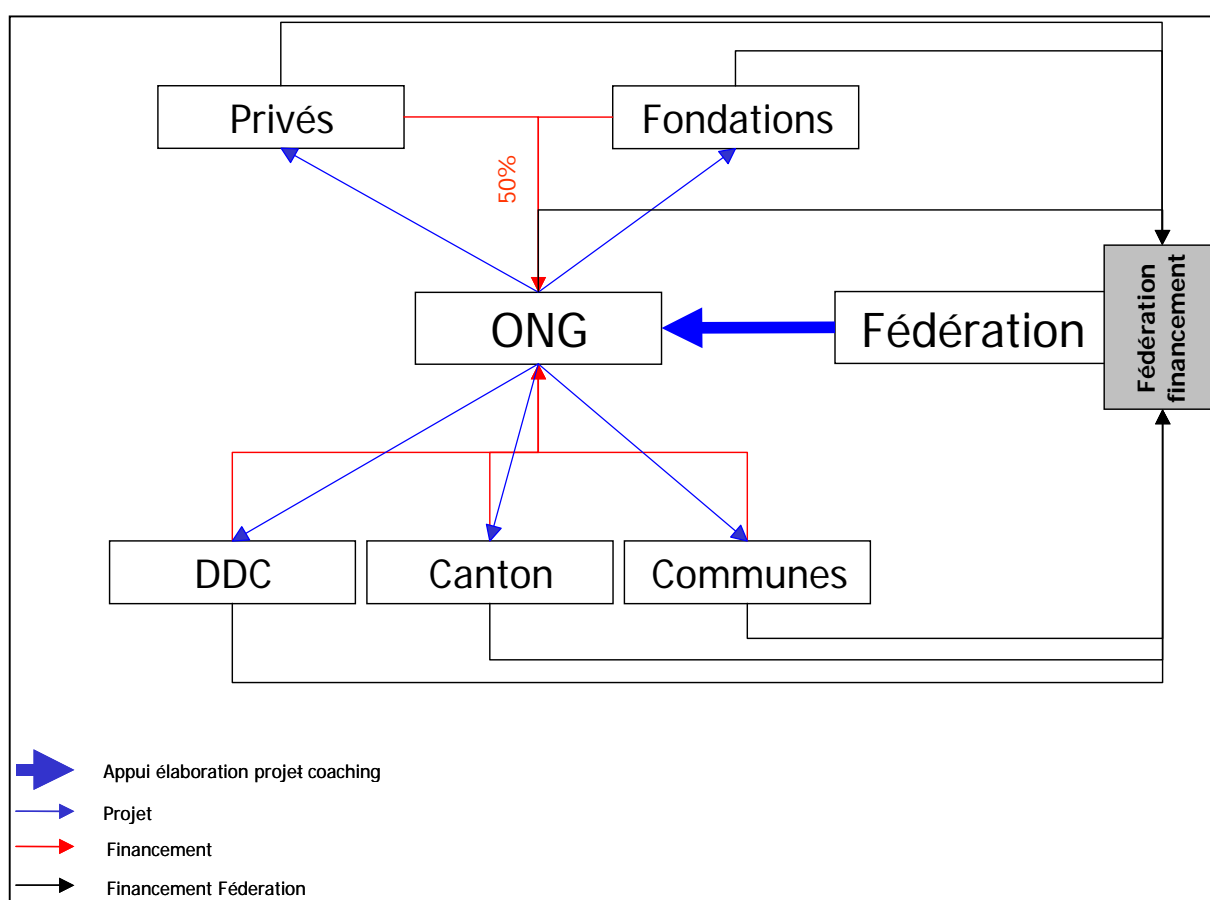
Ce travail de gestion d'un portefeuille de projets repose sur le travail d'expertise d'une commission technique qui évalue les dossiers de projets et appuie la qualification des associations membres, particulièrement les plus « petites » qui se composent entièrement de bénévoles.

Cette part « gestion du financement de projets » est un moyen pour ces fédérations d'atteindre plusieurs buts dont les principaux sont :

- regrouper en plate-forme les organisations de coopération au développement actives dans leur canton,
- augmenter l'aide publique au développement,
- promouvoir la qualité des projets financés par l'aide publique,
- promouvoir et faciliter la formation continue.

Ces quatre fédérations financent leurs propres activités prioritairement en prélevant un pourcentage sur les projets de leurs membres pour lesquels elles ont trouvé un financement. Seule la FGC a pu, avec le temps, négocier avec ses principaux partenaires une contribution directe aux frais de la fédération.

### Modèle 2 : FOSIT , FJCD



Deux fédérations, la FOSIT et la FJCD<sup>18</sup> sont nées et se sont développées dans un sens de service d'appui à leurs associations membres sans que le financement de projets sur le terrain ne passe par elles. Elles ne représentent donc pas un « guichet » de financement pour leurs membres. Elles ont mis le temps ainsi dégagé à profit pour prioriser leur rôle de formation (particulièrement la FOSIT) et de plateforme solidaire (Fêtes de la solidarité de la FJCD).

La FJCD<sup>19</sup> comporte dans ses statuts le soutien financier à des projets de ses membres. Elle poursuit donc l'objectif de convenir d'un accord cadre avec la DDC.

*18 La FJCD n'est pas financée par des privés, ni des fondations, ces financements sont spécifiques à la FOSIT*

*19 La FJCD est un partenaire reconnu du Département de l'économie et de la coopération de la République et Canton du Jura. Elle entretient des relations régulières avec la commission parlementaire de la coopération.*

Conséquence logique de cette typologie : le financement des activités de ces deux fédérations ne peut pas passer par le prélèvement d'un pourcentage sur les sommes attribuées à des projets.

Dans les deux typologies, les associations membres paient une cotisation annuelle à la fédération.

20 V. tableau exhaustif en annexe 3.

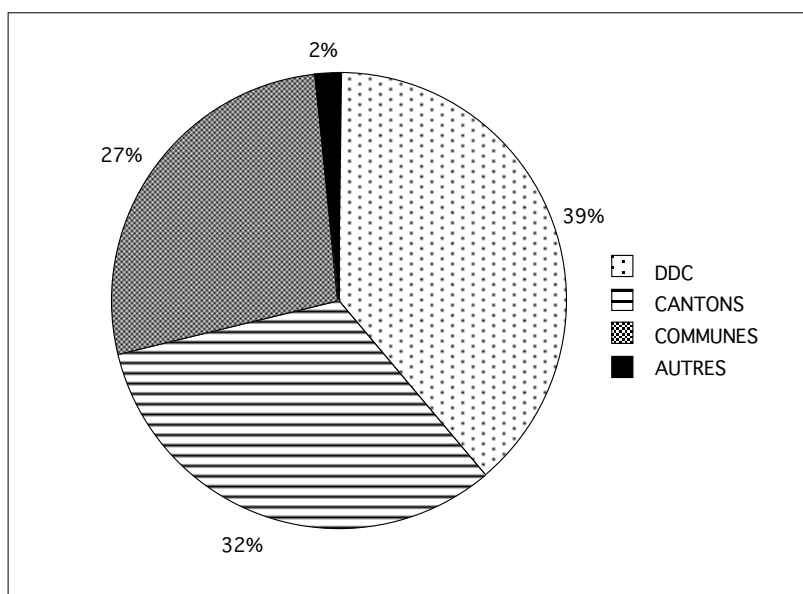
## 5.2 Flux financier des fédérations<sup>20</sup>

Avant d'entrer dans toute considération et analyse des chiffres, il faut noter à quel point la disparité entre la FGC d'une part et les plus jeunes fédérations, beaucoup plus modestes, d'autre part, influence l'image d'ensemble. Un détour par les chiffres détaillés en annexe s'impose donc.

*Il est intéressant de constater ici que les trois niveaux (Confédération, cantons, communes) se partagent relativement équitablement la participation globale aux financements.*

*Dans les cantons où existe une fédération, on note ainsi un fort engagement du canton et des communes à l'aide publique au développement.*

**Financement global, par bailleur,  
6 fédérations, 2004**



Pour les fédérations gérant un portefeuille de projets (sauf Fribourg Solidaire qui n'est pas encore opérationnelle), la quasi totalité des fonds part sur le terrain.

**Le coût** du travail d'analyse, de suivi, de gestion des projets et des finances ainsi que tout le travail connexe d'animation de la fédération, de lobby intensif, de plate-forme, etc...<sup>21</sup>, est **proportionnellement très modeste**. Ceci tient au fait que les fédérations, des plus petites à la plus grande, fonctionnent avec des **secrétariats très légers** et sur une base bénévole proprement impressionnante.

*21 V. tableau exhaustif en annexe 3.*

En regroupant nos estimations, nous arrivons à :

- **19'000 heures de travail « offert » par an**
- ce qui équivaut à **9 personnes travaillant à 100% pendant un an** et représente plus que le temps salarié à disposition des six fédérations cantonales réunies !

Les fédérations ne gérant pas de portefeuille de projets mettent l'accent sur la **formation** et peuvent engager plus de ressources – proportionnellement – dans ce domaine<sup>22</sup>.

*22 V. Annexe 6.*

Il faut relever le cas de la FOSIT en particulier dont la plus grande part du financement est cherché (et trouvé !) en-dehors des collectivités publiques, partenaires traditionnels des fédérations.



*La vie  
associative qui  
anime les  
fédérations est  
aussi une source  
constante  
d'échanges  
fructueux.*



## 6. ORIENTATIONS STRATEGIQUES : Tableau FORA

FINALITE	OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES
<b>Promouvoir la solidarité et augmenter l'aide publique au développement;</b>	<b>Fédéréseau : utiliser au mieux la force des réseaux cantonaux dans le cadre du travail de plaidoyer (lobby);</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Les fédérations ont renforcé leurs liens entre elles dans le sens de constituer un réseau interactif évolutif ;</li> <li>☞ Elles ont développé leurs compétences internes propres;</li> <li>☞ Elles ont coordonné des actions communes d'information et de sensibilisation (par exemple : actions publiques concernant 0,4 % ou 0,7 %, Or de la BNS, « % solidarité eau », etc.) ;</li> </ul>	<p>Les fédérations se réunissent au moins trois fois par an pour procéder à des échanges. Elles se soutiennent mutuellement dans leurs actions, notamment par le partage de bonnes pratiques, de matériels d'information et l'échange de documents, voire la mise en commun d'outils informatiques.</p> <p>La proximité de leurs structures leur permettent de profiter des expériences des unes et des autres sans avoir à « réinventer la roue » chacune dans leur canton.</p>
	<b>Devenir un partenaire incontournable des collectivités publiques (cantons, communes, Confédération);</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Chaque fédération a accru son ancrage cantonal ;</li> <li>☞ Les fédérations ont développé des contacts avec de nombreuses communes de leur canton et maintenu une relation de partenariat avec celles soutenant leurs actions;</li> <li>☞ Le Fédéréseau a obtenu une reconnaissance et une place auprès de la DDC dans le processus qui fait suite à l'évaluation DDC-ONG;</li> </ul>	<p>Les fédérations font connaître leur travail à leurs partenaires des collectivités publiques.</p> <p>Elles interviennent sans relâche sur les questions liées à la coopération au développement et aux inégalités Nord-Sud au gré de l'actualité et de l'agenda politique de leurs cantons. Elles sont particulièrement attentive à profiter des périodes électorales;</p> <p>Dans le cadre du partenariat avec la Confédération, elles participent aux échanges, relaient les priorités thématiques dans leurs régions et font le lien entre la Confédération et leurs préoccupations régionales;</p>
	<b>Démontrer l'utilité et l'efficacité des projets de nos membres sur le terrain;</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Le public est mieux informé et acquis à la cause de la coopération au développement;</li> </ul>	<p>Diverses activités de communication : conférences, expositions, articles, visites de partenaires du Sud, etc.</p>
<b>Promouvoir la qualité des projets financés par l'aide publique.</b>	<b>Animer et dynamiser le réseau des associations qui en sont membres et garantir la qualité des projets qui sont proposés et réalisés;</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Les associations membres sont soutenues dans leurs besoins et ont accès aux outils professionnels;</li> </ul>	<p>Grâce à l'expertise de leurs instances et de leurs commissions (technique, information, financière), les fédérations alimentent un dialogue constant avec les associations membres : dialogue critique basé sur la confiance ;</p>
	<b>Promouvoir la formation continue dans le domaine de la coopération et du développement.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ La formation des associations membres a favorisé une professionnalisation des actions de développement, a promu le passage d'actions ponctuelles à une vision sur le long terme (réflexion programmatique) et a assuré une meilleure utilisation des deniers publics.</li> </ul>	<p>Les fédérations organisent la formation continue à l'intention de leurs membres, particulièrement pour les petites associations ;</p> <p>Elles proposent une offre de formation décentralisée et très bon marché ou gratuite.</p>

## 6. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

---

Les orientations ci-dessous sont détaillées et déclinées selon leurs finalités, objectifs, résultats et activités (FORA) dans le tableau de la page ci-contre.

### 6.1. Promouvoir la solidarité et augmenter l'aide publique au développement

#### 6.1.1. Un réseau fort

*Dans chaque canton, les fédérations offrent à leurs membres et partenaires une plateforme cantonale permettant de multiples synergies, le Fédéréseau élargit cette plateforme d'échange à un niveau inter-cantonal.*

- Les fédérations cantonales de coopération représentent un réseau associatif fort que nous avons décidé de nommer « **Fédéréseau** » afin d'accroître son influence et sa visibilité. Le Fédéréseau représente aujourd'hui 200 associations membres, chiffre qu'il faut multiplier par quatre si l'on tient compte des organisations partenaires au Sud et à l'Est<sup>23</sup>.
- Bien que diverses, les **fédérations cantonales** sont une force de proposition et de négociation. Elles apportent une contribution professionnelle dans la poursuite des objectifs des ONG et associations qui en sont membres (des compétences additionnelles, un regard extérieur sur l'activité des associations et la mise en place des synergies entre les associations membres).
- En renforçant nos liens sous l'emblème Fédéréseau, notre choix se porte clairement sur une volonté de travailler dans une **relation horizontale** : nous avons évoqué et écarté une autre alternative qui aurait été de créer un nouvel organe « interfédération ». Nos expériences fédératives de coordination et de plateforme d'échanges dans nos cantons nous ont montré la voie que nous souhaitons suivre : profiter les uns et les autres des expériences, des inspirations et du dynamisme propres à chaque fédération. En respectant l'histoire, le rythme, l'ancrage culturel et cantonal de chacune, nous nous renforçons réciproquement, nous conservons l'entière latitude pour nos initiatives cantonales tout en ouvrant grande la porte des échanges « inter » et « supra » cantonaux.
- A moyen terme, nous explorons la possibilité de rédiger une **charte commune**.

<sup>23</sup> Voir chiffres plus précis et complets en page 10.

### 6.1.2. Un plaidoyer (lobbying) efficace

*Les fédérations sont des interlocutrices incontournables représentant une majorité d'organisations de leur canton et de ce fait ont un rôle important à jouer au niveau du plaidoyer en faveur de la solidarité internationale.*

- Bien que les fédérations cantonales ne s'engagent pas dans la politique partisane, le travail qu'elles effectuent et les moyens dont elles disposent pour le réaliser sont grandement influencés par les décisions politiques.
- Grâce à nos **ancrages cantonaux**, nous sommes un relais fort et indispensable de l'aide publique au développement. Si les fédérations sont directement impliquées dans le travail de plaidoyer dans leurs cantons respectifs (pour la défense des budgets cantonaux alloués à la solidarité internationale par exemple), elles sont concernées également par des sujets qui ont une portée nationale et des répercussions internationales comme la dette des pays du Sud, les taxes ou mécanismes financiers et commerciaux internationaux ou encore l'accès aux médicaments. En effet, les activités réalisées sur le terrain par les partenaires des associations membres subissent l'influence des politiques régionales, nationales et internationales. Les fédérations, par l'intermédiaire de leurs membres, sont appelées à être le porte-parole des intérêts, des préoccupations et des besoins des populations du Sud.
- En ce sens, notre poids et notre force de conviction auprès des élus sont un **levier** à l'effet multiplicateur certain et visent à influencer favorablement la politique en matière de solidarité internationale.
- **Chaque fédération n'est pas une ONG de plus**, mais bien un regroupement qui s'enrichit de la diversité de ses membres et sert de tremplin à un travail de plaidoyer plus efficace. C'est en quelque sorte la valeur ajoutée des fédérations qui parlent au nom de 200 associations et plus de 36'000 membres actifs en Suisse latine.
- Face au climat actuel de remises en questions de la solidarité internationale, le Fédéréseau a pour ambition de **renforcer** ces voix et de leur permettre de mieux se faire entendre au niveau suisse.

### 6.1.3. Un partenariat durable avec les collectivités publiques

*Dans leurs cantons, les fédérations sont le partenaire privilégié des collectivités publiques.*

- Les collectivités publiques, à divers échelons, ne peuvent pas répondre aux très **nombreuses sollicitations** des multiples associations existantes. Dans ces conditions, soit elles se retirent de tout soutien en prétextant un trop grand nombre de demandes, soit elles s'en tiennent au soutien des ONG les plus connues : dans les deux cas, elles ne peuvent pas remplir de manière satisfaisante leur mission de participation à l'APD<sup>24</sup>. La Confédération – par la DDC – dispose de professionnels, mais elle ne peut pas gérer en direct le soutien à des centaines d'associations. Les cantons (à l'exception de Genève et, dans une certaine mesure, du Jura) et à fortiori les communes ne disposent pas des compétences ni du temps pour le faire. Les **fédérations** sont une **réponse associative**, issue de la société civile, à ce besoin des collectivités publiques.
- Les fédérations sont en mesure d'offrir un service apprécié et de plus en plus reconnu par les collectivités publiques qui travaillent avec elles : grâce à l'expertise bénévole des membres engagés dans les instances des fédérations et à des secrétariats très légers, les fédérations fournissent aux collectivités publiques un **savoir-faire** qui leur est utile.
- Les fédérations promeuvent des projets répondant à des **critères de qualité exigeants**, aussi bien au niveau opérationnel que financier : c'est une garantie pour les collectivités partenaires de la bonne utilisation de l'argent public. Pour les associations membres, surtout celles qui n'ont pas les moyens de grandes campagnes de recherche de fonds, c'est aussi la garantie d'accéder à des fonds publics malgré un déficit de « célébrité » : le critère de qualité et d'efficacité des projets sur le terrain est prépondérant.
- En outre, le travail de plaidoyer des fédérations dans leurs cantons a permis à certaines d'entre elles (Genève, Fribourg et Vaud) d'influencer directement les politiques publiques, que ce soit au niveau **constitutionnel** ou **législatif**. Le lien entre la promotion de la vie associative par les fédérations dans leurs cantons respectifs d'une part et les engagements politiques et financiers<sup>25</sup> pris dans ces cantons d'autre part tend à prouver qu'elles jouent effectivement un rôle décisif.

<sup>24</sup> Aide Publique au développement.

<sup>25</sup> Aide de la Suisse aux pays en développement et aux pays en transition, statistiques 2003, DDC.

## 6.2. Promouvoir la qualité des projets financés par l'aide publique

### 6.2.1. Une offre de formation décentralisée

*Les fédérations promeuvent la formation continue dans le domaine de la coopération et du développement. Elles sont particulièrement bien placées dans le concert des ONG de leur canton pour offrir ce service.*

- La formation continue est indispensable à la conduite d'une politique de coopération au développement qui prenne en compte les leçons apprises du passé. La **formation des associations** membres favorise un saut qualitatif des actions de développement, promeut le passage d'actions ponctuelles à une vision sur le long terme (réflexion programmatique) et assure une meilleure utilisation des deniers publics.
- Les formations disponibles dans le domaine de la coopération au développement émanent soit de la DDC, soit d'institutions de formation (Nadel, IUED). Concrètement, elles se concentrent sur de grandes villes telles que Berne, Zürich et quasi exclusivement Genève pour la Suisse romande. La mise sur pied d'ateliers de formation dans les régions où sont actives les fédérations permet aux organisations de bénévoles d'y prendre part. Une telle **offre décentralisée** dans les divers cantons permet de toucher le plus grand nombre possible de personnes engagées dans les associations de coopération au développement.
- Les expériences faites, en collaboration avec la DDC et l'IUED, sont extrêmement positives et la participation à ces modules ne fait que croître. La force et la richesse du concept mis en place (mise à disposition d'un Professeur de l'IUED sous mandat DDC) est sa grande **souplesse** : chaque fédération peut organiser les ateliers de son choix en fonction des besoins énoncés par les associations membres de sa région.
- Le Fédéréseau souhaite conserver cette souplesse et adaptabilité cantonale tout en lançant des **plateformes thématiques** ouvertes à toutes les associations des six fédérations<sup>26</sup>. L'élargissement des échanges thématiques à tout le Fédéréseau multiplie les chances pour chaque association membre de créer des collaborations directes entre elles.

<sup>26</sup> cf. annexe 6, "Formation" pour détails

### 6.2.2. Un suivi et un contrôle compétent

*Les fédérations assument un rôle de « contrôle qualité » des projets : l'originalité de leur démarche tient au fait qu'elles se nourrissent des expériences de la société civile qu'elles fédèrent, tout en gardant une distance critique avec les projets qui leur sont présentés.*

27 Voir § 6.2.1.

- La plus-value incontestable des fédérations est de pouvoir compter sur des personnes de grandes compétences, motivées et engagées de manière bénévole dans leurs instances. Ces **experts** sont des professionnels de la coopération au développement : s'ils mettent gracieusement à **disposition** des fédérations cantonales leur temps et leurs compétences, c'est qu'une certitude commune les anime. Tous partagent la conviction que la meilleure manière d'influencer la politique de coopération de notre pays et d'augmenter l'aide publique au développement est de regrouper et renforcer les initiatives existantes. Nous promovons et défendons cette expertise de et par la société civile qui permet une capitalisation des expériences communes.
- En plus des formations que nous avons évoquées<sup>27</sup> la vie associative qui anime les fédérations est aussi une source constante d'échanges fructueux assurant la **diffusion des savoir-faire**. Que ce soit par des contacts directs entre les associations membres (AM), par le dialogue incessant entre les instances des fédérations et les AM ou en bénéficiant du travail des secrétariats : les fédérations sont un outil dans les mains des associations qui les composent et se soumettent volontairement, en y adhérant, à un regard « extérieur » compétent et critique.
- Pour l'étude et le suivi des projets, aussi bien opérationnels que financiers, les **commissions** ad hoc (technique, d'information, des finances) donnent des recommandations pointues avec le souci constant de rester dans une relation d'**appui-conseil** (et non de sanctions). Chaque projet, une fois accepté, est suivi dans toutes les phases de sa mise en pratique jusqu'à la fin des activités de terrain et la clôture définitive de ses comptes. Certaines fédérations participent à la réalisation des projets à plusieurs titres : recherche de financement, accompagnement opérationnel, plateforme pour les partenaires de terrain, analyse des décomptes financiers.

**Les fédérations ne sont pas des structures figées**, elles renouvellent sans cesse leurs procédures, leurs critères et leur gestion interne afin de s'adapter aussi bien au **contexte** dans lequel elles évoluent qu'aux nouvelles **nécessités internes**. Elles savent se remettre en question (les AM y veillent !) et cherchent à améliorer leurs prestations.



## 7. QUELQUES PROPOSITIONS ADRESSEES A NOS PARTENAIRES

*Tout au long du présent document, nous avons décrit notre organisation et donné un éclairage de la part que nous prenons et entendons approfondir dans notre relation privilégiée avec les collectivités publiques.*

*Un partenariat se construit à plusieurs : après avoir amplement présenté ce que nous offrons, nous nous permettons de relever ici ce que nous attendons de nos partenaires.*

### 7.1. A la Confédération (DDC)

*La DDC, dans la définition et la pratique de sa nouvelle politique vis-à-vis des ONG, reconnaît la spécificité des fédérations cantonales.*

28 Nous constatons qu'il faut un montant conséquent (masse critique financière) pour permettre à une fédération de « décoller ». En ce sens, il nous apparaît important de rajouter que la DDC ne doit pas craindre de contribuer plus que les autres bailleurs au début, car en définitive c'est un investissement qui rapporte et permet aux fédérations de pérenniser leur action.

Par conséquent, la DDC est invitée à :

- faire la **distinction** entre les fédérations cantonales et les ONG actives sur le terrain (avec accords-cadres ou autres)
- définir la **forme** et le **processus** de **représentation** des fédérations cantonales auprès de la DDC et du DFAE ;
- revoir les conditions de son **appui institutionnel** aux fédérations (une certaine souplesse peut amener un bon retour sur investissement)<sup>28</sup> ;
- lors de chaque **manifestation culturelle** de la DDC dans un canton où une fédération existe, celle-ci accorde un espace de collaboration et/ou un pourcentage de son budget aux fédérations cantonales (ex. Paléo dans canton de Vaud, Festival de Locarno au Tessin)

### 7.2. Aux autorités cantonales et communales

*Les autorités cantonales et communales sont invitées à reconnaître les fédérations comme rassembleuses d'ONG et comme actrices partenaires de leur politique en matière de développement.*

Par conséquent, **cantons** et **communes** sont invitées à :

- **considérer** les fédérations comme des partenaires dans la définition de leur politique de coopération au développement, et de solidarité internationale ;
- **échanger** avec la fédération du canton sur les sujets importants liés aux relations Nord / Sud (Nord / Est) ;
- **définir** un mode et une procédure de **représentation** de la fédération du canton au sein des instances appelées à traiter de la politique de développement cantonale ou communale.
- **conclure des accords** de collaboration.

## **II CONCLUSION A DEUX VOIX** .....

Les fédérations s'inscrivent dans la société civile cantonale. Elles sont l'émanation des associations de citoyennes et citoyens de leur canton, desquels elles tirent leur légitimité et leur spécificité.



Les fédérations cantonales de coopération participent activement à l'élargissement de la prise de conscience de la responsabilité et du rôle des collectivités publiques décentralisées (cantons, communes) en ce qui concerne l'aide publique au développement (APD).

La promotion de la vie associative par les fédérations dans leurs cantons respectifs est en lien avec les engagements politiques et financiers<sup>29</sup> pris dans les cantons, ce qui tend à prouver que les fédérations jouent un rôle décisif dans le processus d'élargissement de la prise de conscience évoquée ci-dessus.

Les fédérations ne sont pas des organisations supplémentaires dont l'utilité resterait à prouver. Elles jouent un rôle spécifique dans le renforcement du tissu associatif de leurs cantons respectifs. L'activité des fédérations cantonales bénéficie des synergies qui résultent des actions de leurs associations membres. Ces dernières ont choisi de se fédérer pour réaliser des buts qui leur sont communs. Dans certains cantons, les associations bénéficient des fonds pour le financement de projets, alloués par la fédération cantonale. Ces fonds publics s'ajoutent aux dons privés recueillis par les associations elles-mêmes.

C'est pourquoi les fédérations cantonales sont convaincues de l'importance du rôle qu'elles endossent dans la promotion de l'aide publique au développement. C'est dans ce sens qu'elles assument et assumeront les responsabilités qui leur sont confiées par leurs associations membres et les autorités politiques fédérales, cantonales et communales.

*Gabriel Nusbaumer  
Président FJCD*

*29 Aide de la Suisse  
aux pays en  
développement et aux  
pays en transition.  
Statistique 2003,  
DDC.*

..... **CONCLUSION A DEUX VOIX II**



Les fédérations cantonales ont certes des histoires, des tailles, des pratiques et des moyens différents. Cette diversité fait d'ailleurs la richesse de leur mise en réseau.

Mais, pour l'essentiel, elles s'inscrivent toutes dans le même mouvement, comme le relève Gabriel Nusbaumer :

- Enracinées dans la société civile, les fédérations y font circuler le souci d'une solidarité internationale en symbiose et non en concurrence avec la solidarité locale et nationale. Elles contribuent ainsi à créer un « contexte favorable », particulièrement nécessaire aujourd'hui, pour préserver et promouvoir les engagements des collectivités publiques dans ces domaines.
- Rassembleuses des valeurs et des compétences de leurs associations membres, les fédérations renforcent la qualité, la visibilité, le suivi et la crédibilité de leurs actions. Elles promeuvent ainsi un « label de qualité » qui assure un indispensable équilibre entre l'autonomie de la vie associative et les garanties dont les bailleurs ont besoin.
- Placées précisément à l'interface entre leurs associations membres et les collectivités publiques, les fédérations facilitent l'interaction et les cofinancements entre ces dernières, ce qui correspond bien au principe helvétique de la « subsidiarité ».

Un pas de plus est franchi aujourd'hui avec la constitution du Fédéréseau. Réseau de réseaux, il a pour but, outre les synergies en matière d'échanges, de formation, de réflexion et de coopération :

- De faire mieux reconnaître la **spécificité** de cette forme de vie associative de « proximité ».
- De favoriser ainsi, avec les collectivités publiques, le passage d'une simple fonction d'interface à un véritable **partenariat**, non seulement financier, mais aussi stratégique.

Très concrètement, cela implique, notamment de la part de la DDC :

- Un appui financier au démarrage et à la consolidation des jeunes fédérations cantonales.
- La définition de « conditions cadres » (normes, moyens, relations) propres au rôle spécifique des fédérations.
- Une réflexion sur une stratégie commune au mode associatif et aux collectivités publiques pour défendre et promouvoir l'aide publique au développement dans le contexte politique et social difficile d'aujourd'hui.

Ni agent d'exécution, ni électron libre, le Fédéréseau se veut acteur d'une solidarité citoyenne qu'il cherche à construire tant à l'interne qu'avec ses partenaires.

*Jean-Marc Denervaud  
Président FGC*

